

# ASSEMBLÉE NATIONALE

**JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**XV<sup>e</sup> Législature**

**SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019**

Séance(s) du mercredi 7 novembre 2018

## Articles, amendements et annexes



# SOMMAIRE

---

## **51<sup>e</sup> séance**

PLF pour 2019 .....	3
---------------------	---

## **52<sup>e</sup> séance**

PLF pour 2019 .....	6
---------------------	---

# 51<sup>e</sup> séance

## PLF pour 2019

### PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2019

*Texte du projet de loi – n° 1255*

#### SECONDE PARTIE

#### MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

#### TITRE PREMIER

#### AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2019 – CRÉDITS ET DÉCOUVERTS

#### I. – CRÉDITS DES MISSIONS

#### Article 39

Il est ouvert aux ministres, pour 2019, au titre du budget général, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant respectivement aux montants de

478 982 562 794 € et de 464 478 733 313 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état B annexé à la présente loi.

#### ÉTAT B

(Article 39 du projet de loi)

#### RÉPARTITION, PAR MISSION ET PROGRAMME, DES CRÉDITS DU BUDGET GÉNÉRAL

Budget général

#### Économie

<i>(en euros)</i>		
Mission	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Économie</b>	<b>1 760 347 342</b>	<b>1 943 722 723</b>
Développement des entreprises et régulations	891 421 564	905 454 821
<i>Dont titre 2</i>	<i>389 435 907</i>	<i>389 435 907</i>
Plan France Très haut débit	5 000 000	175 867 510
Statistiques et études économiques	443 169 941	441 644 555
<i>Dont titre 2</i>	<i>371 568 574</i>	<i>371 568 574</i>
Stratégie économique et fiscale	420 755 837	420 755 837

**Amendement n° 1106** présenté par le Gouvernement.

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	10 000 000	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégie économique et fiscale	0	0
TOTAUX	10 000 000	0
SOLDE	10 000 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	10 000 000	0
Plan France Très haut débit	0	10 000 000
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégie économique et fiscale	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

**Amendement n° 1550** présenté par le Gouvernement.

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégie économique et fiscale	7 000 000	0
TOTAUX	7 000 000	0
SOLDE	7 000 000	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	0
Plan France Très haut débit	0	2 500 000
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégie économique et fiscale	2 500 000	0
TOTAUX	2 500 000	2 500 000
SOLDE	0	

*Amendements identiques :*

**Amendements n° 901** présenté par Mme Hennion, Mme Abba, M. Mis, M. Bothorel, Mme Degois, Mme Clapot, Mme Piron, M. Perea, M. Cellier, M. Vignal, M. Batut, M. Morenas, M. Besson-Moreau, Mme Hérin, Mme Trisse, Mme Rossi, Mme Leguille-Balloy, Mme Khedher, Mme Blanc, Mme Tiegna, Mme Vanceunebrock-Mialon, M. Gaillard, M. Haury, M. Potterie, Mme Bono-Vandorme, Mme Krimi et M. Causse et n° 1094 présenté par Mme Rabault, Mme Pires

Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Battistel, M. Potier, M. Letchimy, Mme Tolmont, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et Mme Victory.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	200 000 000
Plan France Très haut débit	200 000 000	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégie économique et fiscale	0	0
TOTAUX	200 000 000	200 000 000
SOLDE	0	